

<http://www.snetap-fsu.fr/Manifestation-le-5-decembre-a.html>



Région Auvergne : le CSR appelle à participer à la manifestation le 5 décembre à Paris

- En Région -
Date de mise en ligne : mardi 3 novembre 2015

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

Pour l'abrogation de toutes les lois anti-laïques : Debré, Guermeur, Rocard, Lang-Cloupé, Jospin, Kouchner-Vatican, Carle...

Début janvier 2015, la Fédération nationale de la Libre Pensée lançait un appel public à l'ensemble des laïques informant qu'elle organisait le **samedi 5 décembre 2015 à 15h place de la République à Paris** à l'occasion du 110^{ème} anniversaire de la loi du 9 décembre 1905 une **manifestation nationale pour l'abrogation de la loi Debré**.

Le Préambule de la constitution de 1946, repris dans celle de 1958, stipule que « l'organisation de l'enseignement public gratuit et laïque à tous les degrés est un devoir de l'Etat ».

Le CSR d'Auvergne restant fidèle au Serment de Vincennes du 19 juin 1960, constate que la Loi Debré, et la loi Rocard (pour l'enseignement agricole) qui permettent le financement public des écoles privées confessionnelles (10 milliards \approx détournés de l'impôt), contrevient à ce préambule et constitue un frein au développement des écoles publiques laïques.

Le CSR Auvergne déplore que l'école publique laïque et gratuite qui promet l'égalité scolaire de tous les enfants de la République soit chaque année mise un peu plus à mal.

Le CSR d'Auvergne réuni le 16 septembre 2015 à Marmilhat, ami de l'école publique, défenseurs de la laïcité, fidèles à la motion d'orientation du congrès national du SNETAP d'Arras en 2014, a décidé de participer à la manifestation nationale organisée le 5 décembre à Paris

pour la défense, le respect et l'extension de la loi de 1905, qui sépare les pouvoirs des églises et de l'Etat sur tout le territoire national.

« article 1 : la République garantit la liberté de conscience et
article 2 : la république ne reconnaît ni ne salarie aucun culte »

pour l'abrogation de la loi Debré de 1959 qui organise le financement public des écoles privées

pour l'abrogation de toutes les lois anti-laïques : Debré, Guermeur, Rocard, Lang-Cloupé, Jospin, Kouchner-Vatican, Carle...

Fonds publics à l'école publique, fonds privés à l'école privée !

Le Conseil syndical régional Auvergne [SNETAP-FSU](#)
appelle à participer à la manifestation prévue à
PARIS le 5 décembre 2015

Place de la République à 15 heures

Région Auvergne : le CSR appelle à participer à la manifestation le 5 décembre à Paris

Départ de Clermont-Ferrand 8 heures en bus Rue Jules Verne près du Géant Casino

Pour plus d'informations : contacter [snetap.auvergne gmail.fr](mailto:snetap.auvergne@gmail.fr)